

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13 Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffpjp.siege@petanque.fr



CONSEIL

NATIONAL

Réunions des 15 et 16 septembre 2012

(Ces réunions se sont tenues le samedi de 17h00 à 19h00 et le dimanche de 08h00 à 12h00 au siège de la F.F.P.J.P.)

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la FFPJP et l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Mme et MM. les Présidents de Ligue ou suppléants : MM. **KURZ** (Alsace), **ROURE** (Auvergne), **GARRIGUE** (Aquitaine), **CHEVALIER** (Bretagne), **PLAUT** (Bourgogne), **BRUNIN** (Champagne-Ardenne), **MARAUX** (Franche-Comté), **DEBONNAIRE** (Hauts-de-France), **SALAGER** (Languedoc-Roussillon), **DELCHET** (Limousin), **SCHMITT** (Lorraine), **GARCES** (Midi-Pyrénées), **GUIGE** (représentant Ile de France), **MIARD** (Basse-Normandie), **BREANT** (Haute-Normandie), **BRUAND** (Pays de la Loire), **DANHIEZ** (Picardie), **ROUCHEREAU** (Poitou-Charentes), **SERALINE** (Antilles-Guyane) Mme **COSTE** (PACA) et M. **DESBOUYS** (Rhône -Alpes) ;

Absent excusé : MM. **CHAPPE** (Centre) et **MARIOTTI** (Corse)

Y assistaient : M. **GRANDE**, Directeur Administratif
Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale
M. **PERONNET**, Directeur Technique National

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT:

Le PRESIDENT excuse les absences de MM. MARIOTTI et CHAPPE. Il remercie l'ensemble des Présidents de Ligue pour leur travail et leur aide pendant cette mandature.

Il est remis à M. MIARD Daniel, la médaille d'Argent de la F.F.P.J.P avec les félicitation du Conseil National.

II. SITUATION FINANCIERE (Voir IV du CR du Comité Directeur)

III. COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUE :

➤ Championnats des Jeunes

La logistique mise en place par les Ligues, est très lourde, c'est une nouvelle organisation qu'il nous faut gérer. Ces Championnats, « nouvelle formule », ont été dans l'ensemble bien perçus. La grande majorité est favorable aux groupes de 6, ce qui permet à nos jeunes de disputer plus de parties.

La réglementation mise en place a du être expliquée en détail aux éducateurs. Pour mémoire, 5 parties sont effectuées dans chaque groupe, le classement s'effectue comme suit : la prise en compte des parties gagnées, puis en cas d'ex aequo, un goal-average particulier, puis un goal-average général, et si besoin un tir de précision. Les deux premières équipes sont qualifiées pour le Championnat de France, les 3^{ème} et 4^{ème} pour la coupe de l'Avenir. Ce classement a laissé les participants dans une grande incertitude, dans l'attente des équipes qualifiées pour la suite du Championnat.

Didier SCHMITT nous informe que peu d'équipes ont été départagées par le goal-average et qu'il n'y a pas eu de problème. Le système fonctionne bien. Après les réserves émises par certains d'entre nous sur les possibles arrangements de la 5^{ème} partie, Didier nous informe que dans une majorité des groupes cette 5^{ème} partie n'a pas été déterminante.

Pour la majorité des Ligues et où cela était possible, des sélections départementales ont été effectuées. Le Conseil s'est également interrogé sur la présence de l'équipe du département organisateur. Il souhaite, pour les prochaines années, que cette équipe soit attribuée à la Ligue du département concerné.

Le jury a autorisé avec annonce au micro les tenues non homogènes le dimanche matin pour les équipes qui jouaient à l'extérieur. Le Conseil a trouvé cette décision fort regrettable pour les Ligues qui ont fait des efforts financiers en fournissant des tenues avec polos et blousons. Elles se sont retrouvées pénalisées, par rapport à celles qui n'ont fait que le strict minimum avec un tee shirt.

Pour la bonne marche de la compétition, le Conseil propose que les trois tables de marque soient plus espacées, afin d'éviter les files d'attente. Il faut également séparer, par la suite, les tables des Championnats et les tables des Coupes de l'Avenir.

Compte-tenu du nombre de parties par groupes, nous proposons que les minimes jouent les parties de groupe en 11 points.

Il semble également souhaitable de décaler, par catégories, les heures d'arrêt de jeux pour les repas, et de limiter l'arrêt à 1h30. Ces mesures permettraient plus de fluidité pour le service de restauration. Il faudrait inscrire cette modification au cahier des charges.

Pour réduire la durée des parties, le Conseil propose également à la D T N, de limiter l'intervention du coach, afin qu'il intervienne uniquement en fin de mène. Cela a plusieurs avantages : les joueurs ne sont plus des robots, ils mènent le jeu selon leurs souhaits, et le coach apporte en fin de mène ses conseils et remarques sur la décision qui a été prise.

Nous proposons des finales le dimanche vers 14h30/15h. La plupart des Ligues ayant regroupé leurs équipes dans des cars, le retour de tous a été très tardif.

Nous proposons également la revalorisation de la dotation pour les Championnats et pour les Coupes de l'Avenir, au niveau des phases finales au moins pour les catégories Cadets et Minimes.

Pour les coupes de l'Avenir, il ne faut pas oublier la proclamation des résultats pour toutes les catégories.

Le Comité Directeur a accepté les propositions suivantes :

- Parties de groupe des Minimes en 11 points
- Horaires décalés, par catégories soit :
 - * minimes : 11h45 – 13h15
 - * cadets 12h15 – 13h45
 - * juniors 12h45 – 14h15
- Amélioration de la gestion de la table de marque et du suivi des résultats, de la dotation des cadeaux pour la Coupe de l'avenir.

➤ **Championnat du Monde MARSEILLE 2012 :**

Le Comité Directeur a informé les représentants du Conseil des Ligues d'une prise en charge supplémentaire pour les présidents de Ligue présents. Lucette COSTE, membre du comité d'organisation, précise les invitations faites à ses collègues des Ligues. Pour mémoire, Samedi invitation au VIP avec repas du midi et du soir, Dimanche midi & dimanche soir soirée de Gala. Après un tour de table, 8 Présidents de Ligue seront présents à Marseille.

➤ **Les principales actions du Conseil des Ligues mandature 2009/2012 :**

- L'harmonisation des Championnats de Ligue.

L'organisation pour tous les Championnats de Ligue, de sélections départementales et pour les principaux que sont les triplettes, la désignation des 2 dates fixes.

Le 3^{ème} week-end d'avril pour les Ligues qui ont les Championnats Départementaux après,

Le week-end de pentecôte pour les Ligues qui ont les Championnats Départementaux avant,

- Finalisation de la réglementation des compétitions régionales
- Proposition de l'organisation d'un Championnat de France Promotion à 64 équipes

Répartition du nombre d'équipes par Ligue en concertation

- Nouveau Championnat de France jeunes

Répartition du nombre d'équipes par Ligue en concertation

➤ **Fonctionnement du Conseil des Ligues :**

Le Conseil est aussi une force de proposition. Nous serions vraiment plus utiles avec une vraie « Dynamique Fédérale ».

Nous pourrions peut-être proposer un projet pour l'avenir ? Avec en premier lieu, le développement de notre pratique sportive.

Il serait bon également de revoir, pour les années à venir, notre mode d'élection, que nous soyons Fédération, Ligue, ou Comité. Cela pourrait être, à notre avis une base de travail, pour les prochains Conseils, en accord avec l'étude qu'a réalisé le C N O S F.

Un tour de table est réalisé afin de savoir le nombre de présidents qui souhaitent se représenter. Sur les 20 présents, 13 proposeront leur candidature à leur et 4 brigueront la candidature Fédérale.

Pour nos différents comités, c'est 43 départements, dont les présidents ne souhaitent pas se représenter, soit environ la moitié des comités.

➤ **Intervention de Jean Yves PERONNET**

Le D T N nous informe de ses projets à venir. Avec entre autre, son souhait que ce soit uniquement des B F 1 au minimum qui encadrent les équipes aux Championnats de France. Avec en formation 4 B F 1 par an, et par Ligue.

Le Conseil fait remarquer, que lors d'une précédente proposition de ce type, les comités n'avaient pas assez d'éducateurs pour cette tâche, ils étaient suppléés par les initiateurs. Un calendrier est proposé, pour le remplacement au fur et à mesure des initiateurs. Avec pour exemple :

En 2013 plus d'initiateurs pour les équipes juniors

En 2014 plus d'initiateurs pour les équipes cadets

En 2015 plus d'initiateurs pour les équipes minimales

Pour les équipes minimales des DOM-TOM, elles seront attribuées aux Ligues qui souhaitent des équipes supplémentaires.

Nous avons fait un tour de table sur les attributions 2012 et sur les souhaits 2013. Certains de nos collègues souhaitent réduire leurs contingents. Mais avec la période électorale et les changements possibles, les vœux des nouveaux présidents devront être consultés. Les ajustements des choix seront donc proposés ultérieurement mais sans grand changement.

➤ **Propagande, Internationaux & Nationaux Supra, Nationaux et Régionaux :**

Nous avons des problèmes pour assurer les délégations de toutes ces compétitions.

Pour les compétitions PROPAGANDE : Nous n'avons pas de rapport

Pour les Nationaux SUPRA : Ils ne répondent pas tous aux critères de qualité, qui devaient en faire, la vitrine de notre discipline.

Pour les Nationaux : nous constatons de très nombreuses anomalies. C'est 104 entorses aux règlements, que Jacques GUIGUE a recensées. Qui est en charge du contrôle ? Quelles sont les sanctions prévues ? Que doit-on faire ?

Dans le but d'éviter les doublons proches et d'harmoniser les dates, serait-il possible d'avertir les Présidents des Ligues des doublons. La fin des inscriptions au calendrier de ces compétitions est fin octobre, un comité directeur aura lieu en novembre. Cette information sera transmise pour information aux Ligues. Elles pourront alors contacter leurs organisateurs respectifs et peut-être faciliter le travail de chacun ?

Sauf problèmes particuliers et locaux, la réglementation est bien appliquée.

Suite à la demande de M. Paquet du C D 17, sur la précision de la dotation : nous proposons au Comité Directeur de supprimer, dans l'article 5 (page 2) les mots « au minimum ». **Le Comité Directeur accepte**

➤ **Championnats de France à Roanne**

Pour le Championnat Senior, nous sommes conscients des problèmes de l'organisateur. Il a obtenu ce Championnat au pied levé, en remplacement de Chalon sur Saône.

Il faut, pour les prochaines éditions que l'organisation du Promotion soit du même niveau que tous les autres Championnats avec des barrières, des programmes, éviter les jeux à l'écart, et enfin que les phases finales soient mises en valeur.

D'autre part, il serait souhaitable que les terrains soient propices à la pratique de notre discipline, qu'elle soit Pétanque ou Jeu Provençal. Le délégué de la Fédération devrait faire les visites bien en amont, longtemps avant. Il devrait s'assurer de la qualité des terrains, au regard du Championnat qui doit s'y dérouler.

Il serait important que les adresses exactes du lieu d'accueil et de la compétition soient connues de tous afin de faciliter l'accès aux voitures munies de G P S.

Remarque :

Pour certains Championnats, il n'y a pas de signalisation et pour d'autres elle est très légère.

Attention aux repas, ils ne sont pas toujours au niveau du tarif demandé, tant en qualité, qu'en quantité. Il est souhaitable que les repas soient simples, copieux et de qualité, avec un tarif raisonnable. C'est un repas sportif, pas un banquet.

IV. AUTRES SUJETS TRAITES PAR LE COMITE DIRECTEUR :

LE PRESIDENT indique que, outre les questions qui ont été abordées au fil des débats, le Comité Directeur a traité les sujets suivants sur lesquels il donne les informations nécessaires.

A) CHAMPIONNATS DE FRANCE : (Voir VII du CR du Comité Directeur)

B) CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS: (Voir du VIII CR du Comité Directeur) :

C) DISCIPLINE :

Suite aux nombreux rapports reçus, des poursuites disciplinaires ont été engagées et les Commissions compétentes ont été saisies.

- La Commission Fédérale a statué dans les affaires suivantes :
 - Insultes et menaces lors du National de Bassens mettant en cause MM. SIMONET, BARON, CLAUDIO William et Albert ;
 - Insultes à arbitre lors du National de Blangy sur Bresle mettant en cause M. GUCHEZ ;
 - Bagarre au Championnat de France Triplette à Roanne mettant en cause MM. BOURDIER Cédric et Dimitri, MM. GOBBO, JEGAT, GUET et MAURIN ;
 - Détournement de fonds au préjudice du CD 94 mettant en cause M. THIBAUT.

Seront traités prochainement, les incidents qui ont eu lieu à l'Euro pétanque, Millau, et Saint Maur ainsi que ceux mettant en cause M. RAMPIN.

- La Commission Nationale a statué dans les affaires suivantes :
 - Propos excessifs de M. MILLOT à l'encontre de la Secrétaire Générale de la Ligue Champagne-Ardenne.Sera traité prochainement, l'appel formé dans l'affaire mettant en cause M. FRAISSE (34)

Suite aux procédures de plus en plus complexes, on constate que beaucoup de Commissions Départementales ont du mal à juger faute de personnes impliquées et de compétences juridiques.

Il a été proposé que toutes les affaires soient traitées par des Commissions Régionales comportant des « spécialistes » du droit.

Une réflexion sera entreprise à ce sujet.

D) ARBITRAGE (Voir VI du CR du Comité Directeur) :

E) D.T.N (Voir IX du CR du Comité Directeur)

Les Ligues PACA et Languedoc-Roussillon ont refusé la participation de 2 joueurs de la Ligue Corse, pour les sélections de Zone.

Il est regrettable que les joueurs soient pénalisés en raison d'un certain dysfonctionnement de la Ligue Corse.

F) COUPE DE FRANCE (Voir V du CR du Comité Directeur)

Le 1^{er} tour de zone de la Coupe de France des Clubs a programmé la date butoir du premier tour le 7 octobre 2012.

Suite à la demande exceptionnelle du Conseil des Ligues et en raison de la date des parties finales des Championnats du Monde 2012 à Marseille et des retransmissions télévisées (25 heures sur 4 jours) de cet évènement exceptionnel en France., la date butoir a été déplacée.

Le Comité Directeur fédéral a **accepté de la décaler** exceptionnellement au 12 octobre 2012.

V. DIVERS :

Rappel : Le Comité Directeur a décidé d'envoyer MM. CANTARELLI et DESBOIS à la Réunion en fin d'année d'être présent à l'Assemblée Générale et effectuer une formation sur la discipline.

Le prix Kiki AUSSARESSE attribué aux journalistes est décerné cette année à M. Bruno EVENOU pour son reportage de France 3 sur la Pétanque et M. Hervé CROZAT réalisateur de Sport+.

Le prix Bernard DUC, qui récompense les communes ayant soutenu la Pétanque et le Jeu Provençal est attribué aux villes de Marseille et de Montauban.

La répartition des équipes aux Championnats de France 2013 sera envoyée à tous les Présidents de Ligue avec copie aux Départements.

Courriers :

- Certains organisateurs de Nationaux et Internationaux nous ont fait connaître leur mécontentement suite à l'absence de délégués sur leur concours.
Il est rappelé que toutes les désignations, d'arbitres et délégués, sont envoyées par courrier du siège. Une attention particulière sera portée à ces envois et notamment pour les Internationaux lorsqu'il n'y a pas de possibilité de délégué fédéral, c'est la Ligue qui désigne un de ses membres pour la délégation.
- Boule Borméenne (83) : Inscription de son National le jour des Championnats du monde de Pétanque.
- Communauté du Pays d'Aix (13) : La société ODALYS, centre de vacances, souhaite organiser un National de Pétanque avec environ 50 000 € de dotation. Il a été décidé de l'intégrer parmi les concours propagandes.
- Des demandes sont parvenues pour regretter le fait que les concours « Promotion » ne marquent pas de points à partir d'un certain niveau.
Le Comité Directeur a répondu que la méthode de travail est évolutive. En effet, si nous constatons que beaucoup de joueurs « Promotion » dépassent un certain nombre de points, nous proposerons une adaptation de la catégorisation à savoir qu'au-delà d'un certain nombre de points, ils passeront honneur.

Il est rappelé que les remboursements des frais kilométriques s'effectuaient à 0.30 €/km avec un plafond de remboursement fixé à 400 € hors péages.

Enfin, il est signalé à nouveau que le nombre de voix attribuées aux Comités pour les élections était déterminé suivant le nombre de licenciés, duplicatas compris. Une étude sera réalisée.

Suite au départ en retraite de Gérard BENON, son remplaçant M. SEGUIN Rémi, a été embauché et présenté au Conseil National.

(La séance est levée à 12 h 00)

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

A. JUAN

Le Président de la F.F.P.J.P

A handwritten signature in dark ink, featuring a prominent, large loop at the top and a horizontal line below it, with a few additional strokes.

A. CANTARUTTI